

Projet d'augmentation de la capacité de  
l'oléoduc dans le secteur du parc d'Oka

Oka

6211-18-008

Deux-Montagnes, jeudi, 15 avril 2004

Monsieur Thomas J. Mulcair  
Cabinet du ministre de l'Environnement  
Ministère de l'Environnement  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Cabinet du ministre de  
l'Environnement

2004-04-21

**Objet : Demande d'audience publique sur le projet  
d'augmentation de la capacité de l'oléoduc dans le parc d'Oka.**

Monsieur le Ministre,

La présente est une demande pour avoir des audiences publiques sur le projet en rubrique. En tant que résidente de la MRC de Deux-Montagnes, je suis particulièrement touchée et inquiète devant tous les projets proposés par les promoteurs dans le parc d'Oka et en particulier celui de l'oléoduc de la TNPI. Ce n'est plus un secret pour personne, le parc d'Oka subit d'énormes pressions par l'urbanisation et sa biodiversité s'en trouve menacée.

J'étais présente à la séance d'information du 30 mars dernier et j'ai également rencontré des représentants de la compagnie le 15 avril dernier. Je suis très sceptique quant à la légalité du projet, mais advenant le cas, il me semble incontournable ici d'entreprendre une démarche rigoureuse.

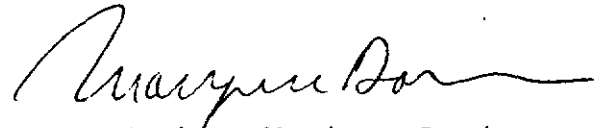
Lors de la rencontre organisée par la TNPI le 15 avril dernier j'aurais souhaité connaître toutes les réponses à mes questions, mais ce ne fut pas le cas. Par exemple, sur tout le projet de la TNPI, seulement certaines sections des conduits nécessitent une augmentation de diamètre. N'y aurait-il pas d'autres alternatives comme par exemple faire le travail ailleurs quitte à installer une nouvelle station de pompage ? Ce serait là une alternative extraordinaire. Je

remets donc ici en question la nécessité de faire les travaux dans le parc. Même les ingénieurs présents, lors de la dernière rencontre ne savaient pas réellement quelles options ont été étudiées par les experts. Je crois sincèrement qu'un tableau comparatif de plusieurs scénarios à l'extérieur du parc s'impose pour nous convaincre de la nécessité des travaux dans le parc. Je suis convaincue que des audiences publiques permettront de faire la lumière sur toutes les solutions possibles. Je refuse également les menaces de la TBPI de retourner dans l'ancien trajet s'il y avait des audiences publiques. Nous pouvons, j'en suis certaine, collaborer pour que le processus ne s'éternise pas. En tant que société nous avons à faire un choix. Nous avons la technologie et les moyens de le faire. Il faut dans la mesure du possible épargner le parc d'Oka et respecter nos lois. La loi des parcs est stricte.

Enfin, une autre de mes préoccupations c'est que la TNPI semble négocier avec le nouveau trajet proposé une nouvelle servitude. Un des représentants lors de la rencontre du 15 avril a confirmé que la compagnie tentait de se négocier un droit pour lui permettre éventuellement de faire l'installation d'un ou plusieurs autres conduits pour le transport du pétrole. Je n'en sais pas plus mais cela me semble inquiétant et inacceptable et surtout sans fin pour le parc. Ainsi, la compagnie détiendra-t-elle tous les droits pour ajouter sur sa nouvelle servitude un ou plusieurs autres conduits pour le transport du pétrole et ce, au dépens de la loi des parcs et la qualité de l'environnement ?

Monsieur le Ministre, pour toutes ces raisons et plusieurs autres dont la cohabitation de ce projet avec l'approvisionnement en eau potable de Saint-Joseph-du-Lac et le projet minier Niocan, je vous demande des audiences publiques sur le projet d'augmentation de la capacité de l'oléoduc dans le parc d'Oka. Vous devez en tant que responsable de l'environnement vous assurer que toutes les alternatives possibles soient proposées, étudiées et comparées pour voir si les travaux dans le parc sont essentiels. Également il faut connaître les problématiques de cohabitation des différents projets pour s'assurer par exemple que l'approvisionnement en eau potable n'est pas menacée ou le parc lui-même.

Dans l'attente d'une réponse positive à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Monique Dorion', with a long horizontal flourish extending to the right.

Madame Monique Dorion